

FICHE A RETOURNER avec 1 chèque libellé au nom de l'OELM ÉCRIRE EN MAJUSCULES			
	NOM	PRÉNOM	Année de naissance
Personne demandant la carte			
2 ^{ème} adulte			
Enfants à charge			
COORDONNÉES			
e-mail	Uniquement si modification depuis la dernière adhésion		
Adresse postale	Uniquement si modification depuis la dernière adhésion		
Téléphone	Uniquement si modification depuis la dernière adhésion		
Adhésion individuelle 8 €		Adhésion familiale 13 €	
NOTE – Les renseignements demandés ont pour unique but de faciliter la tâche des bénévoles qui saisissent les fiches d'inscription aux stages. Cela permet d'appliquer le bon tarif de pension.			

COTISATION OELM – ANNEE 2026

Rappel : L'OELM organise deux campagnes d'adhésions :

- Hiver 2026 (envoi des fiches en octobre)
- Été 2026 (envoi des fiches en avril)

Si vous avez demandé votre adhésion pour l'hiver elle est aussi valable pour l'été = **une seule adhésion pour l'année.**

Si vous n'avez pas encore adhéré pour 2026, renvoyez cette fiche complétée accompagnée d'un chèque à :

Nicolas VILLENEUVE

3 avenue de la Garonne

Appt B 206

33270 FLOIRAC

NB : Nous ne délivrons plus de carte physique. Il est donc désormais inutile de joindre une enveloppe timbrée à votre demande d'adhésion.

L'adhésion est obligatoire pour participer aux séjours à Aragnouet.

Elle permet également de bénéficier de :

- la réduction sur les forfaits ski
- l'assurance
- la location des refuges
- l'envoi des informations relatives aux séjours et à la vie de l'association.

Adhésion individuelle : 8 €

Adhésion familiale : 13 €